

## VULLIENS

8 décembre 2016

**Séance de Conseil communal**

• 56 membres du Conseil général de Vulliens se sont réunis le jeudi 8 décembre 2016 pour le dernier Conseil de l'année. Après l'assermentation de deux nouveaux membres, les discussions ont été animées concernant le préavis sur la demande de crédit pour l'agrandissement et la fermeture du couvert de la Grande Salle, qui a finalement été retiré par la Municipalité. Les cinq autres préavis portant sur les indemnités des membres du Conseil général, le règlement communal sur la distribution des eaux, la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement, le budget 2017 et le déplacement des conduites d'eau des parcelles N° 36, 39, 40, 486, 508, 523 ont tous été acceptés à la majorité.

Christophe Chappuis, président, a ouvert l'assemblée à 20h15 en saluant les personnes présentes. Après l'acceptation du procès-verbal de la dernière séance, l'assermentation de deux nouveaux membres, portant ainsi l'effectif du Conseil général à 88, a été effectuée. Pour suivre, il présente le préavis 2016/01 portant sur les indemnités pour les membres du Conseil. Il précise que le Bureau a également procédé à la révision de ses tarifs et au même titre que la Municipalité, la masse de travail est en constante augmentation. Après lecture du rapport de la Commission des finances par Yann Perret, le nouveau tarif pour les membres du Conseil est accepté à la majorité.

Yvan Cherpillod présente le préavis 2016/08 concernant le règlement communal sur la distribution de l'eau. Ce nouveau règlement est basé principalement sur le règlement type mis à disposition par le Canton. Il s'agit de quelques adaptations telles que la fixation du prix de la consommation d'eau, de la séparation des taxes et des tarifs dans une annexe et du changement de prix de la taxe unique de raccordement au m<sup>3</sup>. Après lecture du rapport par la rapporteuse, Nelly Thonney, ce nouveau règlement est également accepté à la majorité.

Le préavis suivant 2016/09 portant sur les plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016-2021 est présenté par le syndic, Olivier Hähni. Il explique qu'il n'a pas été facile d'établir un chiffre sur une projection à long terme car les inconnues sont nombreuses. Après avoir tenu compte de plusieurs paramètres, le plafond d'endettement s'élève à 6 millions de francs et le plafond de cautionnement à 3 millions. Ces deux plafonds sont acceptés par les membres présents.

Le syndic présente encore le budget 2017. Il donne quelques

précisions sur l'augmentation des charges due principalement à l'augmentation du taux d'activité de la secrétaire communale et du boursier communal et préposé au contrôle des habitants. Le budget prévoit un excédent de dépenses de Fr. 65'197.-. Président de la Commission des finances, Yann Perret a rapporté que la commission jugeait ce budget prudent et que les rentrées fiscales permettent habituellement de clôturer les comptes avec un excédent de revenus. Il recommande donc de l'accepter, ce qui a été suivi par la majorité des membres présents.

Le préavis 2016/11 concernant le déplacement des tracés des conduites d'adduction d'eau et d'évacuation des eaux claires et des eaux usées entre le chemin Bourg-Dessus et la route du Village est aussi accepté à la majorité.

Le dernier préavis pour une demande de crédit de Fr. 100'000.- en vue de l'agrandissement et la fermeture du couvert de la Grande Salle présenté par la Municipalité a amené de vives discussions sur le nombre de fenêtres trop élevé, l'entrée en biais du local, la charpente

ainsi que le tilleul de 25 ans placé juste devant le couvert. Après avoir entendu toutes ces remarques, la Municipalité a décidé de retirer son projet et de revenir ultérieurement avec une nouvelle proposition.

Au niveau des communications municipales, Jean Maurice Henzer, municipal en charge des constructions, a fait une présentation «powerpoint» sur la zone réservée. Cette présentation a apporté des réponses à de nombreuses questions et surtout a éclairci ce dossier complexe. Pour terminer, chaque délégué aux associations intercommunales a fait part de son rapport annuel.

En fin de séance, Christophe Chappuis a annoncé le prochain Conseil en date du 8 juin 2017, a conclu la séance en souhaitant de bonnes Fêtes à chacun et en remerciant les membres du Bureau et les délégués aux diverses intercommunales pour le travail effectué durant toute l'année, de même que la Jeunesse pour la tenue de la buvette et la Commune pour la verrée de fin d'année.

[Caroline Dutoit, secrétaire du Conseil général]